LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Un cheminot retraité fut tué par l'auto d'un Dunkerquois à Petite-Synthe

CET ACCIDENT SERAIT DU AU BROUILLARD INTENSE QUI SÉVISSAIT ALORS SUR LA RÉGION

Dimanche, vers 23 h. 45, un accident mortel d'auto s'est produit à **Petite-Synthe**, dû au brouillard qui sévissait à ce moment avec une intensité extraordinaire : la visibilité était en effet nulle.

M. Hecquet Joseph, 62 ans, retraité du chemin de fer, demeurant à Petite-Synthe, route nationale 263, sortait avec son épouse et quelques amis du café Siroën, où ils avaient passé la soirée. Ce café est situé à proximité du passage à niveau.

A peine le groupe avait-il quitté l'établissement, longeant le trottoir de gauche, qu'une auto venant de la direction de **Dunkerque**, à une allure estimée par les témoins, de 40 à 45 kilomètres à l'heure, happa M. Hecquet par derrière et le traîna sur plusieurs mètres.

Le choc fut si violent que la victime fut tuée sur le coup par suite de fracture du crâne, de la colonne vertébrale et des jambes.

La voiture, immatriculée sous le N° 8068-MD, appartient à M. Courcot, ancien secheur de chicorée de **Loon-Plage**, domicilié à **Dunkerque**, rue Wilson, et était pilotée par son fils André, 20 ans, qui reconduisait des amis à **G.-and-Fort-Philippe**.

L'ENQUÊTE

La gendarmerie de **Saint-Pol-sur-Mer**, prévenue aussitôt, s'est rendue sur les lieux de l'accident et a procédé à l'enquête en même temps que M. Bodecot, huissier à Dunkerque, faisait le constat d'usage.

Il résulte des premiers renseignements que le conducteur de l'auto, trompé par le brouillard, roulait à gauche de la route et à une allure trop vive, étant donné la très mauvaise visibilité.

Le Parquet, composé de M. Baissette, juge d'instruction, et du substitut du procureur, accompagné du greffier, M. Dhondt, s'est rendu lundi matin sur les lieux, et a procédé à la reconstitution de l'accident. Il a prescrit en outre l'autopsie de la victime.

M. Hecquet Joseph, la victime, avait pris sa retraite au mois d'octobre dernier, et était le père de M. Hecquet Marcel, conseiller municipal à Petite-Synthe.

A GAUCHE : La victime, M. Joseph HECQUET. — A DROITE : La position — d'après le conducteur — de l'automobile au moment de l'accident.

Une grave collision sur le boulevard de Roubaix

Lundi, vers 17 h. 45, un accident grave s'est produit sur le boulevard de Roubaix, à la limite des territoires de Marcq-en-Barœul et de Wasquehal.

Une plateforme, attelée de deux chevaux, venant de la rue du Haut-Vinage, conduite par M. Camille Lievens, demeurant 7, rue Buiry-Grenay, à *Roubaix*, au service de M. Pierre Wyffels, entrepreneur de transports à Croix, traversait la chaussée centrale en direction de la rue de Lille pour rentrer chez lui.

A ce moment, une automobile venant du Croise-Laroche, et se dirigeant vers Roubaix, dans laquelle se trouvaient M. Henri Doutreligne, domicilié dans le quartier du Blanc-Seau, à *Roubaix*, et M. Victor Crinon, rue Ingres, à *Roubaix*, vint heurter violemment le côté gauche du véhicule hippomobile, pénétrant jusqu'au pare-brise, sous ce dernier.

Retirés de leur fâcheuse position, par des témoins de l'accident, les automobilistes furent transportés au café du Gauquier, situé à proximité, où le tenancier, M. Decavel, leur prodigua les premiers soins, en attendant l'arrivée de M. le Dr Roussel, appelé d'urgence par la police de Wasquehal.

Les deux blessés, dont les visage était ensanglanté, portaient de nombreuses coupures à la face et de multiples contusions sur le corps. Quant à l'automobile, l'avant en était complètement enfoncé et les glaces brisées.

Une enquête a été ouverte par M. Tapie, commissaire de police à Wasquehal, aidé du brigadier Monneyron, en vue d'établir les responsabilités.

Cet accident, qui avait interrompu la circulation, gêna considérablement les nombrex automobilistes qui sillonnaient le Grand Boulevard à cette heure.

Pour provocations de militaires à la désobéissance Jules Boussingault, de Valenciennes, a comparu hier devant la Cour d'appel

La condamnation à quatorze mois de prison prononcée en première instance a été ramenée à six mois avec sursis

Le Tribunal correctionnel de **Valenciennes** avait condamné, il y a de longs mois déjà, le jeune Jules Boussingault à un an et deux mois de prison pour provocation de militaires à la désobéissance.

Cette peine supplémentaire de deux mois de prison avait été infligée au jeune militant parce que, lorsque l'affaire vint à l'audience, Boussingault était sous les drapeaux. Il avait été incorporé au 4e dragons à Verdun.

On sait qu'une amende ne peut être infligée à un militaire. On lui substitue toujours une peine de prison.

Jules Boussingault interjeta appel et le jugement fut vivement commenté à l'époque. De nombreux groupements d'ordre politique et social de gauche s'émurent de la situation qui était faite au jeune soldat.

Le parquet général reçut une quantité énorme — deux mille environ — de lettres ou pétitions réclamant l'acquittement du militaire.

La date de sa comparution devant la Cour d'appel fut fixée. Pour éviter tout incident, de sévères mesures d'ordre avaient été prises.

L'affaire fut renvoyée plusieurs fois.

Aujourd'hui, le prévenu a effectué son service militaire.

Au début de l'audience, M. le Président Deransart rappela les lettres adressées au Parquet et en profita pour indiquer que la Cour ne saurait admettre de semblables moyens.

Cependant, ajoute le président, Boussingault ne peut être considéré comme responsable des interventions qui furent faites en sa faveur.

Le prévenu était défendu par Me DELEVALLÉE, qui reprit à peu près les termes de la plaidoirie du Conseil de cet avocat parisien Me Louis Levy qui affirma récemment devant la Cour que la défense nationale était une nécessité.

Boussingault regrette d'avoir prononcé les propos subversifs qui lui ont valu sa comparution devant les juges et il n'est plus hostile à l'armée.

Après une brève intervention de M. l'Avocat général Dejean de la Batie, la Cour a ramené à **6 mois la condamnation prononcée contre Boussingault** et elle a accordé au prévenu le bénéfice du **sursis**.

LA RÉUNION DES ANCIENS DU 362e R. I. A LENS

A la mobilisation le 362e R. I. constitué d'éléments venus des recrutements de **Béthune, Lille, Saint-Omer**, était affecté à la défense de Verdun. Dès le 5 août 1914 il gardait les avant-postes de la place et lors de l'attaque des 21 au 24 février 1916, il opposa à l'ennemi une résistance acharnée. Plus de la moitié de l'effectif périt, les survivants, la plupart blessés, faits prisonniers, connurent les rigueurs de la captivité. Une centaine d'hommes à peine réussirent à regagner les lignes françaises.

Les camarades de combat ne s'étaient donc pas revus depuis vingt ans. Conviés à se réunir à **Lens**, ils répondirent à 67 à l'appel apportant tous les noms qui permettent d'augurer, en avril prochain, une réunion plus nombreuse. Après avoir déposé une magnifique gerbe de fleurs au monument aux morts, les anciens du 362e tinrent une assemblée au café de l'Hôtel de Ville. Ils y décidèrent de se revoir annuellement en diverses localités sans constituer une société, toutefois la « réunion d'anciens du 362e » ainsi fut-il décidé de l'appeler, aura à sa tête un président, M. Georges Lequette, rédacteur en chef au « Courrier du Pas-de-Calais », à Arras, qu'adjoignent un secrétaire et un trésorier, des camarades désignés pour les régions de Lille, Béthune Arras, Saint-Omer, Boulogne, Calais, faciliteront le recrutement.

La liaison sera établie avec l'Amicale des 162e et 362e, dont le siège est à Lille.

La réunion était empreinte des plus purs sentiments de franche et loyale camaraderie qui unissaient ceux du front. Si on parla beaucoup de la guerre, ce ne fut pas pour en rappeler les mauvais moments, non, la gaieté attestait qu'on s'attardait surtout aux mille petits incidents comiques mêlés aux choses les plus tragiques. C'était plaisir de voir des hommes ayant tous atteint la cinquantaine, heureux d'évoquer leurs souvenirs et de parler entre eux, avec quelle affection de leurs enfants et petits-enfants. Pour un instant les difficultés des temps présents étaient bien oubliées. Des réunions comme celles de dimanche dont chacun emportera le meilleur souvenir, sont réconfortantes au plus haut degré.

LE BANQUET DE L'ASSOCIATION DES PHOTOGRAPHES DE LA RÉGION DU NORD A LILLE

L'Association des Photographes Professionnels de la Région du Nord fait un pressant appel à tous les Photographes du Nord et du Pas-de-Calais, syndiqués ou non, pour qu'ils assistent, avec leurs familles et leurs amis, au banquet qui sera servi le dimanche 23 février, à 14 heures, à l'Hôtel Maréchal, à Lille, ainsi qu'à la soirée artistique et au bal gratuits qui le suivront.

Ils sont priés de se faire inscrire, dès maintenant, à l'Association, 54, rue St-Etienne, à Lille (Téléph. 54.85).

L'EXPOSITION DU PROGRÈS SOCIAL

Une entrevue avec le ministre de la Santé Publique

On sait qu'un Exposition du « Progrès Social », qui aura pour but de montrer au public tout ce qui a été fait dans les départements libérés et recouvrés pour l'hygiène sociale, doit avoir lieu à Lille, en 1938. L'initiative en a été adoptée par le Congrès que l'Association des Maires du Nord et de l'Est a tenu à Lille, en août dernier et en été, par la suite, étudiée au cours de plusieurs réunions dont la dernière était présidée par M. Armand Guillon, préfet du Nord.

Une nouvelle assemblée s'est réunie samedi à Paris, pour examiner le projet de statuts et désigner les membres du Conseil d'administration. A l'issue de ces délibérations les membres présents se sont rendus auprès de M. Louis Nicolle, ministre de la Santé publique, qu'ils ont mis au courant de leurs travaux.

Cette délégation était composée notamment de MM. le professeur Lambret, président du Comité ; Louis Sculfort, commissaire général ; Edouard Rasson, président du Comité d'action économique et sociale du Nord et de l'Est ; Louis Delepouille, président du sous-comité lillois et Louis Godfrin, adjoint au maire de Nancy, vice-présidents ; Hannequin, secrétaire général ; Beauvillain, maire de Caudry, président du Comité de propagande du C.A.N.E. ; Eugène Arnoux, secrétaire général de l'Association des Maires du Nord et de l'Est ; Albert Croques, président du Comité juridique de l'Exposition, Nollet, adjoint au maire d'Amiens et Bouchery, commissaire général de la Foire-Exposition de Lille, etc...

Le ministre a écouté avec bienveillance l'exposé présenté par MM. Delepouille, Croquez, Sculfort et Bouchery, et a promis de suivre avec le plus vif intérêt les efforts du Comité de l'Exposition.

ROUBAIX

Bureaux : 40, rue de la Gare (Tel. 351-17) — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

MORT DE M. ROBERT LUTUN, Secrétaire du Service de la Sureté

Nous apprenons, avec regret, le décès de M. Robert Lutun, secrétaire adjoint au Service de la Sûreté de Roubaix. Ce dernier était attaché au service anthropométrique depuis de longues années, et avait, de ce fait, de nombreuses relations. C'est ainsi que maintes fois il a pu donner satisfaction à ses chefs.

M. R. LUTUN

Natif de Comines, il se trouvait sous les drapeaux lors de la déclaration de guerre. Toujours, il fit vaillamment son devoir. En 1915, il fut très fortement intoxiqué par les gaz. Après avoir passé un certain temps dans les hôpitaux, M. Robert Lutun fut réformé et, par la suite, il fut pensionné cent pour cent.

La guerre terminée, il entra dans les services de la police le 15 février 1920 et, quelques mois plus tard, il était promu secrétaire adjoint à la Sûreté. Son état de santé était déjà mauvais, il résista, durant une quinzaine d'années, au mal qui le rongeait. Toutefois, depuis quelques mois, son état s'aggrava et, tous les soins dont il fut entouré ne purent empêcher l'inévitable.

Le défunt est le frère de M. Raymond Lutun, inspecteur de sûreté à Roubaix. Ses funérailles auront lieu mercredi, à 15 h. Assemblée à la maison mortuaire, 13, rue Lamartine, à 14 h. 45.

LA PROROGATION DES ABONNEMENTS DE L'E.L.R.T.

L'Électrique Lille-Roubaix-Tourcoing nous communique la note note suivante :

« Pour que MM. les abonnés puissent profiter de la prorogation qui leur a été accordée par l'E.L.R.T., un communiqué leur avait indiqué les mesures à suivre pour se mettre en règle.

» Un nombre important d'abonnés ayant omis de remplir ces formalités, nous les avisons que, si leurs cartes n'ont pas encore reu le cachet spécial de prolongation, ils peuvent encore se présenter aux bureaux de la Compagnie, 453, Grande-Rue, à *Roubaix*, et au dépôt de *Marcq*, de 8 h. à midi et de 14 à 18 h. jusqu'au jeudi soir 20 février. Passé ce délai, aucune prorogation ne sera plus accordée et les cartes périmées présentées sur les voitures seront saisies ».

CINÉMA NOËL
76, rue Jeuffroy, ROUBAIX. Tél. 343.59
SOIRÉE à 8 heures
FERNANDEL dans
JIM LA HOULETTE
et « AMIS COMME AUTREFOIS »

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA CONCORDIA-HARMONIE

La « Concordia-Harmonie » a tenu sa réunion générale annuelle, sous la présidence de M. Fernand Debuigne, président actif, assisté de MM. Delsart, Turpyn et Barbe, vice-présidents.

M. Debuigne ouvrit la séance en remerciant les musiciens venus nombreux à la réunion, prouvant ainsi leur attachement à la société. Il présenta ensuite les deux nouveaux vice-présidents. Il dit notamment pour le bien que la société peut attendre d'eux. MM. Barbe et Turpyn sont, en effet, très connus dans le monde musical. M. Barbe a été, pendant plus de 26 ans à la tête d'une société sœur où ses conseils furent toujours très appréciés. M. Turpyn est président fondateur de la société des trompettes « Les Dévoués » et trésorier du Comité des Fêtes de Roubaix.

La parole fut ensuite donnée aux secrétaire et trésorier, pour leur rapport respectif.

MM. Barbe et Turpyn prirent chacun la parole, disant tout le plaisir qu'ils éprouvent et assurèrent les sociétaires de leur entier dévouement.

Dans son allocution, M. Eugène Laurence, directeur, félicita les musiciens pour leur assiduité aux répétitions. Il félicita les professeurs et M. Oscar Delmets, pour le grand nombre de musiciens qu'ils ont déjà amenés à la « Concordia ».

Un vin d'honneur offert par les nouveaux vice-présidents termina cette réunion.

LE CONGÉ DE CARNAVAL A L'INSTITUT TURGOT

Cours du Jour. — Ecole primaire supérieure, Ecole pratique de commerce et d'industrie, Ecoles d'apprentissage de filature et de tissage, de couture, Ecole primaire élémentaire.

Sortie : samedi 22 février, à 17 heures.

Rentrée : mercredi 26 février, à 8 h.

Les classes du lundi 24 février sont reportées au jeudi 27 février.

Cours du Soir. — Cours d'enseignement général, Cours professionnels et de perfectionnement, Commerciaux, Industriels du Bâtiment et de l'Ameublement.

Dernier cours : vendredi 21 février.

Reprise des cours : mercredi 26 février.

LA FREQUENTATION SCOLAIRE

La Commission Scolaire s'est réunie dimanche à la Mairie, sous la présidence de M. Charlier, inspecteur de l'Enseignement primaire, pour entendre les explications des pères de famille convoqués au sujet du peu d'assiduité en classe de leurs enfants. Au cours de la séance, la Commission a décidé de procéder à l'affichage à la porte de la Mairie, des noms de MM. Delcersnyder Marcel, rue de France, 123 ; Thorel Albert, rue de France, 90 ; Phol Edouard, rue des Longues-Haies, 107, dont les enfants fréquentent irrégulièrement la classe.

UN LOGEUR FRAPPÉ A COUPS DE COUTEAU PAR SES PENSIONNAIRES

Hier, vers minuit, un sujet polonais, Stéphan Dura, 22 ans, manœuvre, regagnait son garni à l'estaminet tenu par M. Arthur Duprez, 30 ans, rue Rollin, 56. L'étranger était accompagné d'une femme et il demanda au cafetier l'autorisation de la faire pénétrer dans sa chambre. Le commerçant s'opposa aux sollicitations du quémandeur.

Ce refus n'eut pas l'heur de plaire au réquérant et, après une discussion qui dura plus d'une demi-heure, l'étranger, à bout d'arguments, sortit un couteau et il s'élança vers M. Duprez. Ce dernier tint tête à son garesseur, mais il ne put éviter le couteau qui lui pénétra, par quatre fois, dans le bras droit.

Le poste central de police fut mis au courant de cette scène tragique et quelques minutes plus tard plusieurs agents se trouvaient sur les lieux. Ils appréhendèrent l'auteur des coups, lequel fut maintenu en état d'arrestation, sous l'inculpation de coups et blessures volontaires.

M. Duprez a dû recevoir les soins de M. le docteur Beaugrand, qui déclara que l'état du blessé ne présentait aucun caractère de gravité.

L'enquête se poursuit et il est presque certain que la femme qui accompagnait l'étranger et dont l'identité n'est pas connue, aura également des coups à rendre car, paraît-il, elle fut l'instigatrice de cette scène sanglante.

APRÈS L'ARRESTATION DES VOLEURS DE POULES

Nous avons relaté l'arrestation de la bande des voleurs de poules dirigée par le fameux repris de justice Albert Savary. Quatre comparses ont été déférés au Parquet de Lille, mais il restait à identifier un cinquième complice, simplement connu sous le pseudonyme de « André le Parisien ».

Toujours sur ses gardes, le service de la Sûreté ne tint pas à lâcher cette piste et hier matin, après de patientes recherches, les inspecteurs retrouvaient cet individu allongé sur un lit de souffrance à... l'hôpital « La Fraternité ».

Il s'agit d'un certain André Muller, 38 ans, peintre, domicilié 8, rue de Beaurewart, qui reconnut avoir participé à plusieurs opérations dont l'instigateur n'était autre que Savary. — Muller n'a pu être mis en état d'arrestation, son état de santé ne permettant pas, pour le moment, son transfert à la prison départementale de Loos. Toutefois, un procès-verbal de ses déclarations a été dressé et sera transmis aujourd'hui même au Parquet de Lille.

UNE ENQUETE AU SUJET D'UN ACCIDENT

Une affaire peu claire a motivé l'ouverture d'une enquête sans que, toutefois, les services de police aient enregistré aucune plainte jusqu'à présent.

Il paraîtrait que dimanche soir, vers 21 heures, tandis qu'il se trouvait sur le trottoir de la rue de Lannoy, M. Arthur Sozze, 34 ans, représentant de commerce, domicilié à **Wattrelos**, 6, rue Jean-Leclercq, fut touché par l'aile de la voiture de M. Robert Vinkier, directeur des Etablissements Masural, rue Jacquard à Roubaix. — Par suite du choc, M. Sozze fut projeté contre une passante, Mme Marie Tindemme, 42 ans, ménagère, demeurant 48, rue Lafontaine, qui fut légèrement blessé au pied droit.

Une enquête est ouverte pour faire la lumière sur cette affaire peu claire et établir les responsabilités de cet accident.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS DES 151e ET 351e R. I.

La Société s'est rendue dimanche, en autocar, à Armentières, où elle a été reçue au siège, Café Verbecque. Une clique d'anciens tambours et clairons du régiment les saluèrent de refrains qui rappelèrent à tous d'émouvants souvenirs. — La Société s'est ensuite rendue au monument d'Armentières, où une gerbe fut déposée.

Un banquet eut lieu, auquel chacun fit honneur. — Au dessert, M. Pauchant remercia la section d'Armentières pour son accueil chaleureux et l'on trinqua à la prospérité des deux sections qu'unissent de solides liens d'amitié et de franche camaraderie. Ce n'est pas sans émotion que certains retrouvèrent de bons camarades perdus de vue depuis la grande guerre.

Un concert s'improvisa ensuite et les anciens de Rancourt-Verdun prouvèrent qu'ils étaient toujours un peu là.

Le retour s'effectua dans la gaîté et chacun se promit de revenir l'année prochaine.

Pour mettre au point divers projets, la commission se réunira au siège, Café Beaucamps, le dimanche 23 février, à 11 h. 30.

COURS DES VIANDES EN CHEVILLE

Pour la semaine du 10 au 15 février, les cours pratiqués ont été les suivants :

Bœufs, le kilog. 1re qualité : 7 fr. 50, 2e qual. 6 fr. 25. — Vaches : 1re, 6 fr. 25. — Génisses : 1re, 8 fr. 50. — Taureaux : 1re, 5 fr. 75 ; 2e, 4 fr. 75. — Veaux, 1re 11 r. 25 ; 2e, 1 fr. ; 3e, 7 fr. 60. — Moutons, 1re, 13 fr. 75 — Agneaux, 1re, 14 fr. — Porcs : 1re, 7 fr. 75.

CARNET

Naissance. — Le Docteur et Madame **G. BIZARD** sont heureux de faire part de la naissance de leur fille **Françoise.**

LILLE, le 11 Février 1936.
74, Rue Jeanne-d'Arc.

Sociétés et Comités

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Ce soir mardi, à 19 h., 45, au siège, répétition générale.

CLUB ARTISTIQUE DE L'EPEULE. — Aujourd'hui mardi, à 19 h. 30, répétition générale avec les premiers plans et les chœurs.

AMICALE DES POILUS D'ORIENT. — Les membres de la Commission de l'Union Amicale des Poilus d'Orient sont priés d'assister à la réunion d'administration qui aura lieu dimanche 23 février à 10 h., salle du café Beaurepaire, 36, place de la Liberté. Ordre du jour, rapport sur la réunion de la Fédération, rapport moral et financier ; questions diverses.

MÉLOMANES ROUBAISIENS. — Ce soir mardi, répétition des chœurs à 20 h., pour le prochain concert.

CLUB DES XX. — Ce soir mardi, à 19 h. 30, répétition générale.

SOCIETES SPORTIVES

CROSS-COUNTRY. — **Excelsior Roubaix-Tourcoing.** — Mercredi à 19 h., séance de culture physique et entraînement des cross-men. — Vendredi à 19 h., séance de culture physique.

GYMNASTIQUE. — **La Roubaisienne.** — Mercredi et vendredi, entraînement à la barre fixe, arçons et saut à la perche en vue du concours de la Fédération de Roubaix-Tourcoing qui a lieu à Lannoy, dimanche. Ce jour, pas d'entraînement à la salle pour les adultes et pupilles. De 10 h. à 12 h., séance de tir habituelle.

PRÉPARATION MILITAIRE. — **La Roubaisienne.** — Les jeunes gens de la P.M. sont priés d'apporter deux photos ce soir mardi, afin d'établir leurs feuilles d'inscription, cartes d'identité et carnet individuel.

ETAT CIVIL

Naissances. — Josiane Coutarel, rue Desaix, 40 ; Amédée La Rose, rue d'Isly, 48 ; Gabrielle Chopard, rue de la Planche Trouée, cour Despret, 8.

Publication. — André Bara, maçon, rue Marie Buisine, 3 et Fernande Guidet, piqûrière, rue Marie Buisine, 26.

Décès. — Arthur Wilfart, 68 ans, rue des Charpentiers, 22 ; Robert Lutun, 44 ans, rue Lamartine, 13 ; François Pinvinage, 76 ans, rue de Blanchemaille, 37.

Le sourire de votre mari

...s'épanouira ce midi, et vous aurez la satisfaction de déguster ensemble une tasse d'excellent café si vous achetez l'incomparable « CORSO » des « DOCKS DU NORD ». Et votre budget s'en trouvera bien. 3 fr. 60 seulement les 250 grammes. 50.010

WATTRELOS

LE CONCERT DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Le concert annuel du Timbre Antituberculeux a eu lieu samedi soir et a obtenu un franc succès.

Les chanteurs, MM. Claude Brely et Georges Lefebvre, tous deux de Radio P. T. T. Nord, ont assuré leur tour de chant avec le talent et la virtuosité qui leur ont acquis la sympathie régionale. M. Henri Portier charma l'auditoire avec quelques savoureuses pasquilles tourquennoises. Au piano, Mlle Robertine Lefebvre fut une accompagnatrice excellente et l'Orchestre de la Musique Municipale, sous la direction de M. Jules Deltête, interpréta les plus vivants morceaux de son répertoire. Enfin, le Cercle « Henri Portier » se surpassa dans l'interprétation du chef d'œuvre de Brieux « La Couvée » et tint l'auditoire en haleine pendant toute la durée des trois actes.

Le Cercle « Henri-Portier » possède en Mlles Constant, Tiberghien, Leclerc, Portier, ainsi qu'en MM. Duquesnes et Maertens des éléments remarquables, qu'il est difficile de séparer. Une mention spéciale au pilier du Cercle, M. G. Wredow qui campa un M. Graindor étourdissant de vie et de naturel.

A l'entr'acte, M. le docteur Victor Leplat, président d'honneur, remercia les artistes et les auditeurs qui en répondant à l'appel du Comité se sont associés à la belle œuvre du Timbre antituberculeux.

VÉLOS TROUVÉS ET VOLÉS

M. Vancoppenolle Louis, employé au chemin de fer, demeurant rue de Tourcoing, en passant dimanche soir près du cimetière du Crétinier, a trouvé une bicyclette abandonnée à proximité du cimetière et l'a remis à la gendarmerie où son propriétaire peut la réclamer.

— Dans la soirée de samedi, M. Léon Dahcette, demeurant rue de la Fotente, avait déposé son vélo contre la façade du café Derudder, rue du Damier, où il était entré prendre une consommation.

Quand il sortit quelques instants plus tard, il eut la désagréable surprise de ne plus trouver sa bécane.

Une enquête est ouverte.

Société d'Horticulture. — **Samedi**, à 18 h., a eu lieu la leçon de jardinage par M. Bonnet, professeur, dans la salle de la Coopérative l'Humanité, 190, rue de Tourcoing.

M. Bonnet intéressa vivement son auditoire en l'entretenant des travaux saisonniers au jardin, notamment de la confection des couches et des soins aux arbres fruitiers. La conférence se termina par une tombola.

Dispensaire antituberculeux. — Rue des Prés. Prochaines séances de consultation : Mardi 18 février, à 9 h. 30 (Docteur Bauwin) ; Jeudi 20 février, à 9 h. 30 (Docteur Montaigne) ; Samedi 22 février à 15 heures, (Docteur Montaigne).

L'Infirmerie tiendra une permanence, jeudi 20, de 15 à 17 heures.

Ecole de perfectionnement (Artillerie). — Aujourd'hui, à 19 h. 30, quatrième séance du programme du deuxième trimestre. Préparation d'un tir et shéma de feuilles de calcul. Officiers instructeurs : MM. les lieutenants Waches, Bauwens et Desmet. Présence indispensable en vue du départ à Lille le 29.

Infanterie : mercredi, à 19 h. 30, cours spécial pour le brevet de chef de section.

A la Musique municipale. — Ce soir, mardi, à 20 h., répétition générale au siège, café Deltour, 22, Grand Place.

Passage du percepteur. — Le percepteur sera mercredi, de 9 à 12 et de 14 à 16 h., au café du « Lion Blanc », pour la perception des revenus communaux et le paiement des mandats.

Cueillis du Crétinier. — Ce soir mardi, à 19 h. 30, répétition pour les premiers ténors, à 20 h. pour les autres.

Football. — Le R.C. Leers avait, dimanche, une belle occasion de conquérir la seconde place du classement général et, cependant, il n'est fait battre par le score de 2 à 1. Au début, le jeu est très vite et chaque équipe a tour à tour l'avantage. Après 20 minutes, les Wattrelosiens attaquent à fond et marquent par leur inter droit. Le jeu continue toujours aussi rapide et, dix minutes avant le repos, Wattrelos inscrit un deuxième but, à la suite d'un corner et par son inter gauche.

A la reprise, Wattrelos domine encore. Après 15 minutes de jeu, une altercation se produit entre un arrière de Leers et l'inter droit de Wattrelos, et celui-ci est mis sur la touche par l'arbitre.

Wattrelos, qui joue à dix, réussit néanmoins à endiguer les attaques de Leers, qui se font de plus en plus pressantes. Le Racing-Club ne parviendra à marquer un but que tout à la fin de la partie.

Club Cynophile du Sapin Vert. — La ducasse à perrots du 16, réunissant 48 personnes, vient d'obtenir pour la première fois un brillant succès.

Au dessert, des discours très applaudis furent prononcés par MM. Boscut, vice-président et Lucq, président.

Cette belle fête se poursuivit par de la musique et à la satisfaction générale, se termina par le tirage au sort de l'oie, laquelel fut gagnée par le n° 16, après rebattage.

Dimanche, entraînement avec l'homme d'attaque.

Etat civil. — Naissances : Claude Six, rue Paule, 1 ; Albane Rasson, rue des Poilus, 2.

Publication : Emile Seynave, blanchisseur, rue Jules-Guesde, 19 bis, et Zulma Cottens, s. p., même adresse.

Décès : Anna Lecomte, veuve Deblandre, 72 ans, domestique, rue Jules-Guesde, 140 ; Angèle Vanmienne, épouse Quique, 67 ans, s. p., rue du Sartel, 105.

CROIX

A LA MÉMOIRE DU ROI GEORGE V

Ainsi que nous l'avons annoncé, un service religieux a été célébré en l'église St-Martin en l'honneur de S.M. le Roi George V.

Dans le chœur avaient pris place de nombreux représentants de la Colonie Anglaise de Croix, au premier rang desquels se trouvaient : Captain J.K.V. Dible, Consul de Sa Majesté Britannique à Lille ; Captain O.T. Morron M.B.E., Vice-Consul Britannique à Lille ; Norman Holden Crothers, président d'honneur de la British Legion de Lille et des environs, administrateur directeur du Peignage Holden, à Croix ; Colonel A.E. Eaton D.S.O., président de la British Legion de Lille et des environs.

Harmonie Municipale. — Ce soir à 20 h. 15, répétition générale.

Etat Civil. — Décès : Marquette Alix, veuve Nieuviarts, 70 ans, rue de Lille, 52 ; Wagner Charles, 56 ans, rue de l'Egalité, 5.

WASQUEHAL

LE PIED BRULÉ PAR UN BAIN DE TEINTURE

A la Teinturerie Hannart frères, rue de Fiers, l'ouvrier Charles Sadaune, 23 ans, demeurant 2 bis, rue Franklin, à Mons-en-Barœul, qui passait derrière un bac de teinture pour en régler la marche, a reçu des éclaboussures de bain de teinture bouillante sur le pied. Le blessé qui porte une brûlure étendue du pied droit et du tendon d'Achille a reçu les soins du docteur Degand qui a prévu une incapacité de travail de 15 jours.

AU COURS D'UNE DISCUSSION DEUX BEAUX-FRÈRES SE PORTÈRENT DES COUPS

Au cours de la soirée de samedi, une violente dispute est survenue au café tenu par M. Auguste Vandeplassche, 79, rue de Marcq, entre le tenancier de l'établissement, et son beau-frère M. Sadi Briffeuil, demeurant également rue de Marcq, au sujet d'une affaire de famille.

A bout d'arguments, les deux beaux-frères en vinrent aux mains et se portèrent des coups violents dont ils portent les traces.

Lundi après-midi, M. Auguste Vandeplassche, accompagné de son beau-père M. Pierre Briffeuil, est venu conter son odyssée à M. Tapie, commissaire de police, qui a enregistré les déclarations du plaignant et entendra prochainement son antagoniste.

Jardins Ouvriers. — Assemblée générale dimanche 23 février, au Palais des Sports de la Foire ommerciale de Lille.

Les adhérents des groupements de Wasquehal-Centre et de Wasquehal-Capreau sont invités à assister en grand nombre à cette réunion.

Chiffre d'affaires. — Jeudi 20, de 9 à 11 h., perception de la taxe pour les commerçants payant mensuellement au débit de tabacs, 90, rue de Tourcoing.

Avis aux Mamans. — Ce mardi à 15 h., consultation des nourrissons à la salle des fêtes de la Mairie.

Schola Enfantine. — Répétition générale jeudi 20 février, à 18 h. 30, chez M. L. Vanisberg, 22, rue Jean-Macé, où on reçoit les nouveaux élèves.

Caisse « La Famille » (Capreau). — Demain mercredi, la permanence, 1, rue de Roubaix, sera ouverte de 19 à 20 h. et samedi prochain aux mêmes heures pour le paiement des prestations.

Harmonie « La Jeune France ». — Ce soir mardi à 19 h., cours gratuit de solfège au siège, demain mercredi à la même heure à la salle des fêtes du Capreau et jeudi, à 19 h., au siège.

Amicale du Capreau. — Vendredi 21 février, à 18 h. 45, au local habituel, répétition générale de la section de gymnastique ; Vendredi à 19 h., à la salle des fêtes du Capreau, répétition de la section lyrique.

Les coqs. — Dimanche soir a eu lieu au parc Moerman-Dumoulin, 1, rue Delerue, le concours annuel auquel assistèrent de nombreux amateurs. Ce tournoi a donné les résultats suivants :

La Mairie de Wasquehal a battu les Commis ; La rue Eugène-Guillaume s'est fait battre par le Noir-Bonnet ; La Planche-Epinoy a battu Le Plomeux et Minsoul a perdu contre le Gallodrome de Wasquehal.

— Dimanche, concours chez M. Détailleur, 203, rue des Villas Ouvrières, douze sociétés. Mise au parc à 17 h.

Etat Civil. — Décès : Zoé Verloingne, veuve Lorthiolr, 80 ans, Cité de la Renaissance, 17.

Prépare une boisson de qualité avec un produit de qualité : l'AUTOBRASSEUR. Exigez le paquet jaune orange. En vente partout. Autobrasseur-Lens. 430.

FLERS

LA RÉUNION DE L'AMICALE DES PROPRIÉTAIRES DU SART

L'Amicale des propriétaires du Sart a tenu son assemblée générale dimanche dans la Salle des Fêtes du Café du Rond-Point, avenue du Sart. On notait la présence de MM. Jeanscone, président ; Vermeulen et Filpo, vice-présidents ; Lemay, secrétaire ; Marquant, trésorier et les membres de la Commission. En ouvrant la séance, M. Jansoone remercia les adhérents d'avoir répondu nombreux à l'appel de la Commission, pour entendre la causerie de Me Gerthals, avocat-conseil de l'Amicale. M. Jansoone fit l'éloge du sympathique avocat qui apporte son concours précieux à l'Amicale.

M. Gerthals montra les avantages de la propriété qui résulte du travail, de l'économie et de l'épargne. Il indiqua les droits qu'elle confère et en souhaitant la limitation des servitudes qui la grèvent, donna quelques explications sur les récents décrets-lois. Faisant un tour d'horizon, Me Gerthals déplora l'instabilité gouvernementale qui empêche une continuité de vues nécessaire à une œuvre féconde. Examinant la situation extérieure, il exposa les sujets de crainte que peut avoir la France, mais l'éloquent avocat exprima aussi les motifs d'espoirs de notre pays.

Me Gerthals félicita M. Jansoone et tous les membres de l'Amicale de leur esprit de réalisation, qui leur a permis de posséder la maison familiale, symbole d'affec-

Le Consommateur devrait examiner plus attentivement les Pâtes qui lui sont livrées. Une Pâte de qualité, faite avec des semoules de choix complètement débarrassées de leurs impuretés, ne doit pas présenter de points noirs ou jaunes, elle doit avoir un aspect absolument clair et la teinte légèrement ivoirée de la semoule.

RIVOIRE & CARRET

9012

La politique régionale

LA RÉFORME ÉLECTORALE

L'opinion de M. Alfred LAGOURT député du Nord

M. Lagourt, député du Nord, maire de Villeneuve, nous communique avec prière d'insérer :

« Qu'dirige de vives critiques contre le scrutin d'arrondissement : il lacérise, nitoie l'esprit de clocher, subordonne l'élu à l'électeur, aiende le régime des recommandations.

« L'expérience récente du scrutin de liste a démontré qu'il n'y avait pas grand chose de changé : la seule différence constatée, c'est que les administrations au lieu de l'unique intervention du député d'arrondissement en recevaient de tous les représentants du département.

« Je crois cependant qu'on peut attendre une rénovation de l'esprit politique avec les élections faites dans un cadre plus large que l'arrondissement ; il ne saurait être douloureux non plus que la R.P. favoriserait la formation de grands partis qui assureraient une majorité plus stable.

« Mais alors, puisqu'il est question de voter pour un parti et non plus pour un nomme, une fois faite une réforme complète : chaque parti descendrait dans le cadre choisi, à mon avis le département, exception faite pour le Nord et la Seine, ses candidats dont la liste serait déposée à la Préfecture ; celle-ci ferait la publicité suffisante pour faire connaître les noms des candidats, établir et distribuer les bulletins dont chacun porterait le nom de l'un des partis en présence dans le département : communiste, S. F. I. O. Radical, Fédération Républicaine, etc., qui feraient connaître leur programme.

« Etant entendu qu'il y aurait un élu pour 30.000 électeurs, le Préfet proclamerait sans aucune contestation possible, les candidats élus dans chacun des partis.

« Accessoirement, cette procédure simplifierait énormément, sinon supprimerait la